



Morat Tourisme
Hauptgasse 27
CH-3280 Morat
Suisse

Conditions générales de vente

Morat Festival des Lumières 2026

Morat, 01.11.2025 | Personne de contact : incoming@murtentourismus.ch

Conditions de réservation

Les présentes conditions générales régissent la relation contractuelle entre le client (Client) et le prestataire (Morat Tourisme).

Conclusion du contrat et prestations

Le contrat entre le CLIENT et le PRESTATAIRE est conclu par l'acceptation sans réserve de la réservation. Les présentes conditions générales s'appliquent à tous les membres d'un groupe de personnes ayant réservé une prestation de service (p. ex. participants à une soirée VIP).

Conditions de paiement

Soirée VIP : Le client règle le montant dû par carte de crédit depuis la page internet, par argent liquide au bureau de Morat Tourisme ou par facture avant l'événement.

Entrée au Festival des Lumières

Le client règle le montant dû par carte de crédit sur la page internet ou par argent liquide au bureau de Morat Tourisme.

CONDITIONS D'ANNULATION / CHANGEMENT DU NOMBRE DE PARTICIPANTS

- Les tickets ne seront ni remboursés ni changés de date à moins que l'événement soit annulé par le prestataire. Dans ce cas, l'argent pourra être remboursé sur demande du client.

Soirée VIP:

- jusqu'à 7 jours avant l'événement : aucuns frais d'annulation
- 6 à 3 jours avant l'événement : 50% du montant total
- 3 jusqu'au jour de l'événement : 100% du montant total

Des adaptations du nombre de personnes jusqu'à 10% maximum du nombre total de participants peuvent être effectuées sans frais jusqu'à 2 jours avant la date de l'événement.

Pour les adaptations du nombre de personne qui concernent plus de 10% du nombre total de participants, les conditions suivantes s'appliquent:

- jusqu'à 7 jours avant l'événement : Aucuns frais
- 6 à 3 jours avant le jour de l'événement : 50% du montant total
- 3 à 1 jour avant l'événement : 100% du montant total

Conditions spéciales "Nuit de rêve"

Conditions d'annulation de la chambre d'hôtel:

- 7 jours avant l'événement : Aucuns frais d'annulation
- 6 à 5 jours avant l'événement : 50% du montant total
- 4 jours jusqu'au jour de l'événement : 100% du montant total

Bons: Le client les paie soit par carte de crédit sur le site internet, en liquide au bureau de l'office du tourisme ou par facture.